



SYNDICAT MIXTE Du Parc naturel régional de l'Avesnois

Profil DE POSTE

Animateur/trice pour la mise en œuvre des « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE)

MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois (SMPNRA) est la structure porteuse d'une expérimentation de Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Co-financée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, les PSE permettront de rémunérer les agriculteurs en échanges de l'adoption ou de maintien de pratiques favorables à la préservation de l'environnement et plus particulièrement sur la préservation du bocage et de la biodiversité.

Dans ce cadre, l'Animateur/trice « Paiements pour Services Environnementaux » apportera sa capacité technique à la conduite des actions relevant de la mission tant sur les aspects techniques qu'administratifs afin de permettre la contractualisation des PSE avant le 31 décembre 2021.

Parallèlement, une démarche d'animation du « label Haie » sera déployée auprès des agriculteurs s'engageant dans les PSE.

Pour réaliser ces missions, l'animateur/trice pourra s'appuyer sur une équipe déjà opérationnelle sur ces thématiques.

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE ET RELATIONS FONCTIONNELLES

L'animateur/trice est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur du Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois et du responsable du pôle « Patrimoine naturel et Eau ».

Il est placé sous la responsabilité fonctionnelle du responsable du pôle « Patrimoine naturel et Eau ».

Il participe aux travaux conduits par les autres chargé(e)s de mission et assistant(e)s d'étude pour développer une approche transversale à la préservation du bocage, à la préservation et à la biodiversité.

Il est en relation avec les acteurs partenaires de son domaine d'activité : les services concernés de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, des organismes socio-professionnels avec qui il travaillera en étroite relation.

RESPONSABILITES ET ACTIVITES

L'animateur/trice « Paiements pour Services Environnementaux » sera chargé(e) :

- De participer à la conception des outils de communication et de sensibilisation ;
- De recruter les agriculteurs en réalisant des réunions d'information, des rendez-vous en exploitations ;
- De réaliser les diagnostics d'exploitation ;
- D'accompagner les agriculteurs dans la projection de leur trajectoire d'exploitation : définition des évolutions de pratiques envisagées, points de vigilance, définition des besoins d'accompagnement ;
- De constituer les dossiers individuels des agriculteurs : récupération des données (assolement, pratiques, infrastructures agro-écologiques), encodage dans les outils informatiques ;
- Développer l'animation du label Haie et d'engager des agriculteurs dans ce label : organisation de formation, Réalisation des plans de gestion durable des haies, etc...
- D'évaluer les actions mises en œuvre.

Il participera aussi ponctuellement aux autres opérations menées au sein du pôle « patrimoine naturel et eau » et à la vie du Parc naturel régional (à titre d'exemple : journées d'équipe, fête de Parc...).

Il rend compte à ses responsables fonctionnelles et hiérarchiques.





Il assure la préparation du bilan d'activités et veille à la collecte des informations prévues pour l'évaluation permanente des activités de sa mission et de la rédaction des bilans annuels.

PROFIL REQUIS : formation, expérience et aptitudes personnelles

Bac + 4/5 dans l'agriculture et/ou l'environnement - Expérience requise d'animation de groupes d'agriculteurs et / ou de conseil technique agricoles.

Compétences professionnelles recherchées :

- Connaître le contexte réglementaire et contractuel dans le domaine de l'agro-écologie
- Connaître le monde agricole et ses contraintes
- Connaître le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et établissements publics
- Maîtriser les outils de bureautique et de cartographie
- Aptitude au travail en autonomie et initiative dans l'organisation des tâches
- Sens de l'écoute, de la concertation et force de persuasion
- Pédagogie et capacité d'animation et de communication
- Qualités rédactionnelles

Compétences techniques :

- Connaissances et expériences du fonctionnement des exploitations agricoles
- Maîtrise de systèmes agronomiques de type bocager
- Maîtrise des techniques de gestion du bocage
- Maîtrise de logiciels SIG (Qgis)
- Maîtrise du logiciel Excel
- Aptitude au travail de terrain

Qualités requises :

- Rigueur, autonomie, réactivité et bonne organisation
- Sens du dialogue et de l'écoute indispensables aussi bien avec les agriculteurs qu'avec les partenaires institutionnels et les élus
- Sens du service public

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

CDD d'un an renouvelable

Fonctionnaire ou Contractuel de la fonction publique (article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} Juillet 2021.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence au grade de technicien territorial ou d'ingénieur territorial en fonction de l'expérience du candidat.

Avantages : titres restaurant, participation de l'employeur à la complémentaire santé ainsi qu'au régime de prévoyance, accès aux prestations du CNAS et du Comité des Œuvres Sociales...

Durée hebdomadaire du travail : 35 h/semaine ; Poste de travail basé à la Grange Dimière à Maroilles ;

Dépôt de candidature (lettre de motivation et C.V. détaillé) à adresser avant le 18 juin 2021 au Président du Parc naturel régional de l'Avesnois de préférence par e-mail à guillaume.dhuiege@parc-naturel-avesnois.com en indiquant l'objet « recrutement PSE » ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Maison du Parc – Grange Dimière,
4, cour de l'Abbaye,
BP 11203
59 550 Maroilles

